

L'attaque de phrase en sijet nominal + incidence + verbe dans la Mort Artu

Autor(en): **Rychner, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **34 (1970)**

Heft 133-134

PDF erstellt am: **23.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ATTAQUE DE PHRASE EN SUJET NOMINAL + INCIDENCE + VERBE DANS LA *MORT ARTU*¹

Les auteurs des romans en prose du moyen âge ont coulé les phrases de leurs narrations dans des moules relativement constants et en somme assez peu nombreux. L'étude de ces « formes » phrastiques, tout en menant à une connaissance plus exacte de la langue à son niveau littéraire, permet de discerner les traditions stylistiques et leur évolution, d'apprécier les variantes individuelles et même de fonder sur une description précise certains caractères essentiels du genre.

Parmi les formes de la phrase, celles de son attaque sont particulièrement révélatrices, car c'est par ses premiers mots qu'une phrase se joint à la précédente et qu'elle est elle-même orientée. Il se fait ainsi que les attaques des phrases successives d'un texte constituent une chaîne morphologique qui en articule le développement. Chaque attaque, chaque maillon de la chaîne tient de plus ou moins près au maillon précédent ou au maillon suivant ; les uns sont très conjonctifs, d'autres très inauguraux ; ils ne se suivent pas dans un ordre indifférent, mais certains d'entre eux s'appellent l'un l'autre pour former des parties de chaîne elles-mêmes constantes. Bref, l'organisation morphologique du texte repose en grande partie sur les attaques de ses phrases.

L'auteur de la *Mort Artu*² utilise six formes principales d'attaque de phrase, chacune dans deux variétés, sans ou avec conjonction de coordination. Ce sont les deux attaques en sujet nominal et en pronom personnel sujet ; la transition d'une phrase à l'autre s'y fait sur le sujet :

Li rois sejorna leanz toute la semeinne, etc. (54/10)

Ele haoit Lancelot plus que nul home, etc. (54/2)

1. La présente étude, rédigée en mai 1969 à l'intention de M. Straka, a trouvé place depuis dans un travail d'ensemble sur l'articulation des phrases dans la *Mort Artu*, mais lui demeure amicalement dédiée.

2. Mes dépouillements systématiques n'ont porté en réalité que sur 115 des 204 paragraphes que compte l'édition de Jean Frappier, *La Mort le roi Artu, roman du XIII^e siècle*, Genève, Lille, 1954.

Ce sont ensuite les trois attaques en proposition, en complément et en adverbe temporels, qui font de la circonstance leur élément conjonctif :

Quant la veïne entent ceste parole, si est tant a malese, etc. (36/66)

Cele nuit dormi messire Gauvains moult petit, etc. (30/1)

Lors vint la damoisele a son frere, etc. (39/1)

C'est enfin la particule *si*, qui établit sa phrase en prédicat de la phrase précédente :

Si fu li rois moult liez de ceste promesse, etc. (37/36)

Je me propose de faire ici quelques observations sur une variété de l'attaque en sujet nominal dans laquelle le sujet est séparé de son verbe par un ou plusieurs segments incidents. J'appelle segment toute tranche de texte ou de parole séparée de ses voisines par deux pauses au moins suspensives, et segment incident tout segment qui fait éclater un segment qui sans cela serait un. Ainsi :

94/20 Et Lancelos, *qui venoit devant trestouz les autres*, s'adresce cele part ou il vit Agravain, etc.

La proposition relative est séparée du sujet d'un côté et du verbe de l'autre par une pause suspensive, et elle fait éclater un segment qui sans cela serait compact : **Et Lancelos s'adresce*, etc.

L'incidence entre sujet et verbe se rencontre ailleurs qu'à l'attaque de la phrase. On la trouve en proposition subordonnée :

88/19 Touz se merveilla Lancelos, quant il fu leanz venuz, de ce que li rois, *qui tant le selt bel acoillir*, ne li dist a cele foiz mot, etc.

115/110 Et quant li rois, *qui bien le connut as armes*, vit ce qu'il fesoit, si dist a soi meïsmes, etc.

Ou bien en proposition principale après une subordonnée d'attaque de phrase :

89/43 Quant Lancelos aprocha de la tour, Agravains, *qui avoit ses espies mises de toutes parz*, sot bien qu'il venoit, etc.

Mais je limiterai mes observations à l'attaque de la phrase.

*
* *

Les exemples illustrent deux types d'incidence principaux, les propositions relatives et les propositions temporelles, qui ne sont d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre, comme nous le verrons. A côté d'eux, je compte seulement deux exemples d'apposition nominale :

115/24 Et Eliezier, *li filz au roi Pellés, bons chevaliers et hardiz*, dist qu'il conduira la tierce bataille, etc.

Un exemple de complément nominal (de segmentation peut-être discutable) :

17/1 Li rois, *o grant compaignie de chevaliers*, fu montez en la plus mestre tor de la vile por veoir le tornoiement, etc.

Et un exemple de proposition causale :

3/38 Et li rois, *por ce qu'il veoit que les aventures del roiaume de Logres estoient si menees a fin qu'il n'en avenoit mes nule se petit non*, fist crier un tornoiement, etc.

Les quelques observations suivantes porteront sur les deux types principaux ; d'abord sur leur structure interne, puis sur leur valeur textuelle, je veux dire dans l'organisation du texte.

*
* *

Les *propositions relatives* que nous envisageons ont un caractère nettement prédicatif ; elles expriment, du sujet, un prédicat distinct du prédicat principal, et leur segmentation très claire est le signe pertinent de cette valeur. Nous réagirons donc vivement — mais en toute amitié ! — à la ponctuation de Jean Frappier dans la phrase suivante :

161/15 Et messire Gauvains *qui estoit de l'autre part*, entre lui et Keu le seneschal et Girflet, le recommença si bien a fere, etc.

Il faut évidemment mettre la virgule devant *qui* et la supprimer devant *entre lui*.

Le caractère prédicatif de la proposition relative reste tout aussi clair après un pronom démonstratif sujet ; aussi faut-il nécessairement ponctuer la relative de deux virgules dans l'exemple suivant :

110/3 Et quant ele fu venue en l'ost, ele ne trouva qui la retenist, car il voient que c'est une damoisele qui porte message, et por ce l'en menerent il au tref le roi Artu. Cele, *qui bien connoist le roi entre ses barons*, s'aproucha vers lui, etc.

Ce n'est pas à dire pourtant que toute relative qui suit le sujet soit prédicative ; il s'en trouve de déterminatives. Ainsi, faute de détermination, on ne saurait pas qui est *li chevaliers* qui s'adresse à Lancelot :

17/4 Et li chevaliers *qui avec Lancelot estoit venuz* dit a Lancelot, etc.

La forme, comme on voit, est toute différente ; le sujet, ne cessant pas d'appartenir à la même tranche compacte de parole que le verbe, n'est pas réellement séparé de lui.

Il arrive que le même sujet soit à peu de distance flanqué une fois d'une relative déterminative et une autre fois d'une relative prédicative. Ainsi de la demoiselle d'Escalot au chapitre 38. Lorsqu'elle apparaît, il faut l'identifier, car l'auteur n'en a plus parlé depuis longtemps :

38/10 Et quant il [c'est-à-dire Lancelot] ot illuec demoré plus d'un mois, si avint que la damoisele *qui li avoit bailliee la manche* vint la.

La demoiselle s'installe chez son frère et entreprend de soigner Lancelot. Ce commerce de tous les instants avec un malade si prestigieux et si beau la rend amoureuse :

38/36 Et quant il fu presque gariz et auques revenuz en sa biauté, la damoisele, *qui demoroit avec li et de nuiz et de jorz*, l'aama tant, etc.

Nous mettons soigneusement la relative entre deux virgules, car les pauses qui l'isolent signalent son caractère prédicatif. La présence continuelle de la jeune fille auprès de Lancelot ne précise pas une identité qui nous est maintenant parfaitement connue, mais explique sa passion naissante.

Lorsque deux propositions relatives suivent le même sujet et que l'une est déterminative et l'autre prédicative, elles s'opposent alors d'autant mieux qu'elles sont contiguës :

90/41 Uns chevaliers qui avoit non Tanaguins, qui haoit Lancelot de mortel haïne, si se met devant les autres, etc.

Nous sommes donc au clair quant au caractère prédicatif de la relative incidente. Comprenons bien pourtant que le prédicat qu'elle exprime appartient encore à la partie thématique de la phrase. Soit l'exemple :

19/48 Et Lancelos, *qui venoit si grant aleüre comme il pot del cheval treze*, fiert Boort si durement, etc.

La proposition relative ne détermine pas le sujet, qui est entièrement déterminé par son nom, mais dit quelque chose de ce sujet ; prédicative, elle forme pourtant avec lui le thème du prédicat principal *fiert Boort*.

Cette structure apparaît plus claire encore lorsque la reprise de la proposition principale après l'incidence est marquée, notamment par la particule prédicative *si* :

86/1 Einsi s'en vont li dui frere tant dolent qu'il ne sevent qu'il doivent fere. Et li rois, *qui fu remez avec ses autres nevez*, si les meinne en une chambre delez un jardin.

En séparant le sujet du verbe comme en disant quelque chose du sujet indépendamment du prédicat principal, la proposition relative révèle le caractère thématique du sujet grammatical. Nous pourrions rendre le dernier exemple par : « Quant au roi, qui était resté avec ses autres neveux, il les conduit, etc. » ; nous opposerions ainsi fidèlement le roi au sujet précédent, en même temps que nous l'établirions en thème du prédicat « il les conduit ».

Plus s'étoffe l'incidence, mieux s'impose le caractère thématique de la partie de la phrase qui précède le verbe principal :

67/74 Et li rois, *qui trop est dolenz de cest apel, a ce qu'il ne puet noier qu'il ne face droit au chevalier et li droiz dira apertement la destrucion la reïne*, il mande a la reïne, etc.

Le pronom personnel sujet que nous voyons ici devant le verbe libère le sujet *li rois* de sa fonction de sujet grammatical pour le vouer tout entier à son rôle thématique. Le fait frappe encore davantage lorsque le sujet est repris devant le verbe sous une forme elle-même nominale, comme dans l'exemple suivant où *cil del chastel* et *cil dedenz* représentent les mêmes personnages :

108/19 Mes *cil del chastel*, qui estoient de haut afere et qui avoient grant partie de gent envoié des la nuit devant en un bois qui pres d'iluec estoit por seuprendre ceus de l'ost quant il en vendroient en point, si qu'il fussent assailli devers le bois et devers le chastel, *cil dedenz* ne s'esmaierent onques de cel siege quant il le virent, etc.

A considérer la forme, le moule segmentaire de la phrase, *l'incidence en proposition temporelle* ne se distingue pas de l'incidence en proposition relative ; elle aussi fait éclater un segment qui sans elle serait compact :

20/1 Et Lancelos, *si tost comme il ot le glaive brisié*, met la main a l'espee, etc.

Et le sujet nominal, coupé du verbe, prend ici aussi un caractère thématique qu'accuse souvent la particule *si* ou le pronom personnel sujet :

112/40 Et messire Gauvains, *quant il voit que la chose est a tant alee*, si commande que l'en li aport ses armes, etc.

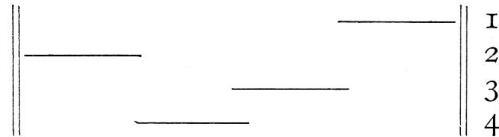
8/4 Et Lancelos, *si tost comme il sot que li rois estoit meüz et ceus qui a Wincestre devoient aler*, il se leva de son lit, etc.

Il subsiste pourtant une différence. La proposition relative se rattache à son antécédent pour former avec lui le thème ; la proposition temporelle, partagée en quelque sorte entre le sujet, dont la rapproche sa position dans la phrase, et le verbe, auquel l'affecte sa nature adverbiale, ajoute

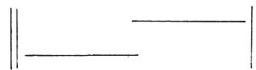
au sujet un thème circonstanciel du verbe. Jugée du point de vue de la forme et dans les exemples où l'incidence ne comprend qu'une proposition, la différence reste secondaire, mais elle s'accuse dans les exemples qui cumulent une relative et une temporelle :

112/26 Et Boort, qui fu issuz de l'enbuschement, si tost comme il aproucha de l'ost, il encontra sor un grant destrier le fill le roi Yon.

L'ordre des deux propositions incidentes ne pourrait être inverse ; la relative, suivant nécessairement le sujet, précède la temporelle, qui touche elle-même au prédicat dont elle exprime une circonstance. Le moule segmentaire dans lequel la phrase est ainsi coulée peut se schématiser :



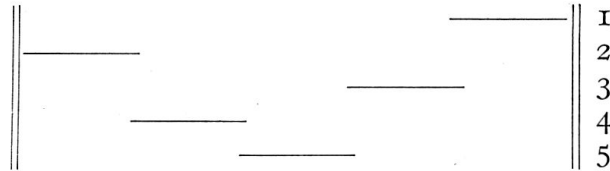
J'affecte le sujet nominal au niveau 2 parce que la reprise marquée de la proposition principale après l'incidence le sort de la proposition, dont il est dès lors un élément « subordonné ». La relative, par rapport au sujet, devrait être au niveau 3 ; je la place pourtant au niveau 4 pour ne pas la mettre sur le chemin qui mène du sujet à la proposition temporelle et pour libérer ainsi la relation *Et Boort... si tost comme*, qui est réelle. Le schème place la temporelle au niveau 3, c'est-à-dire dans la « subordination » du sujet, sans qu'elle entrave la relation du sujet au prédicat : *Et Boort... il encontra*. Elle intercepte en revanche la relation de la proposition relative au prédicat principal, ce qui se justifie puisque la proposition relative, tout orientée sur le sujet, entretient avec le prédicat principal des rapports plus lâches que la proposition temporelle. Le prédicat principal, de niveau 1, ne comprend qu'un segment ; il s'établit ici sur une base thématique de trois segments, mais il est facile de ramener l'ensemble à ses deux éléments essentiels :



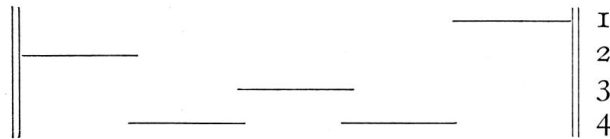
La base thématique peut même comprendre quatre segments diversement disposés sans que le schème fondamental soit moins clair :

19/9 Et messire Gauvains, qui bien connoissoit Hestor, comme cil qui li avoit ses armes bailliees, quant il vit ce coup, si dist au roi, etc.

S'ajoute ici au schème précédent un segment dépendant de la proposition relative ; je schématiserai donc sans plus d'explications :



Mais c'est le schème :



qui sous-tend l'exemple suivant, puisque le segment supplémentaire s'y rattache cette fois à la proposition temporelle :

37/18 Et li rois de Norgales, qui demoroit a un suen recet pres a uit liues de Athean, si tost comme il sot que li parent au roi Ban i estoient, cil qui estoient li plus renommé del monde et de greigneur proesce et de greigneur chevalerie, il les ala veoir, etc.

Quelque simple que soit le schème fondamental, on voit que l'incidence entre sujet et verbe peut donner à la partie thématique de la phrase une longueur et surtout une composition segmentaire remarquables.

*
* *
*

Nous nous interrogeons maintenant sur *le rôle de l'incidence dans le développement textuel*, en l'observant dans ses rapports avec la phrase précédente.

Rapports sémantiques d'abord.

La proposition relative incidente exprime la situation du sujet au moment du procès principal. Or cette situation est presque toujours en rapport avec ce qui précède. Le sujet peut avoir entendu une parole qui vient d'être mentionnée :

6/21 Li rois Artus, *qui entent ceste parole*, ne puet pas cuidier que ce soit voirs, etc.

Il peut prendre garde ou au contraire ne pas prêter d'attention à telle démarche d'un autre acteur du drame dont il vient d'être question :

89/56 Et Lancelos, *qui de l'aguet ne se donoit garde*, vint a l'uis de la chambre, etc.

Il éprouve tel sentiment à l'égard du personnage qui lui fait face ou est affecté par telle de ses paroles :

198/8 Et Lancelos, *qui trop mortelment le haoit*, lesse corre l'espee trete, etc.

57/42 Et Lancelos, *qui estoit moult dolenz et moult courrouciez de ce qu'il avoit oï dire a la damoisele*, fu cele nuit plus maz et plus quoz que il ne souloit, etc.

Mentale ou affective dans les exemples précédents, la situation du sujet peut aussi être matérielle sans cesser pour autant de se rapporter à ce qui a été dit :

65/9 Et Lancelos, *qui fu remés a la fonteinne trop durement navrez*, tret la saiete hors de sa cuisse, etc.

11/17 Li rois, *qui toutes voies estoit a la fenestre por attendre que Lancelos passast encore*, demora tant illec, etc.

Ceste parole, l'aguet, la damoisele, la fonteinne, la fenestre, autant d'objets dont l'adjectif démonstratif ou l'article défini montrent bien qu'ils sont connus du lecteur. La proposition relative, en y rapportant le nouveau procès, assume ainsi un rôle sémantiquement conjonctif.

Lorsqu'elle ne comporte elle-même aucune référence à ce qui précède, la proposition relative participe néanmoins à la continuité sémantique du texte, car elle exprime encore une situation du sujet en rapport avec le développement de l'action :

90/41 Uns chevaliers qui avoit non Tanaguins, qui haoit Lancelot de mortel haïne, si se met devant les autres. Et Lancelos, *qui ot l'espee hauciee*, le fiert si durement, etc.

Je ne trouve qu'un exemple d'incidence relative suivant un sujet qui agit sans aucun rapport avec la phrase précédente :

94/1 Tant alerent parlant entre Agravain et Gaheriet qu'il aprouchierent del feu. Et Lancelos, *qui fu enbuschiez a l'entree de la forest a toute sa gent*, si tost comme il voit son message revenir, si li demande quex nouveles il aporte, etc.

Lancelot, sujet nouveau, se trouve ici dans un décor et interroge un personnage dont il n'a pas été question depuis la fin du chapitre 91. La proposition relative n'en rappelle pas moins une situation connue : *et vont tant qu'il sont de la vile issu et se metent en l'oraille de la forest, la ou il la savoient plus espesse* (91/18).

Les propositions temporelles qui forment à elles seules l'incidence se partagent entre deux types qui n'ont pas la même portée dans le déve-

loppement textuel. Les unes, comportant un verbe de perception, placent dans la vue ou dans la connaissance du sujet un fait précédemment mentionné ; leur rôle conjonctif est donc évident :

112/40 Et messire Gauvains, *quant il voit que la chose est a tant alee*, si commande que l'en li aport ses armes, etc.

8/4 Et Lancelos, *si tost comme il sot que li rois estoit meüz et ceus qui a Winchester devoient aler*, il se leva de son lit, etc.

Les autres placent l'action principale du sujet à l'achèvement d'un procès qu'elles présentent sous un aspect rétrospectif. Ce procès peut certes être en rapport avec ce qui précède :

67/1 Et messire Gauvains, *quant il se fu partiz d'eus*, chevaucha tant qu'il vint a Kamaalot.

Mais il arrive également qu'il soit nouveau et que s'estompe alors le rôle conjonctif de la proposition temporelle :

108/1 Au matin, ainçois que soleuz fust levez, se partirent tel mil de leanz qui tuit baoient a Lancelot mal faire. Et li rois Artus, *si tost comme il ot messe oïe a la mestre iglise de Kamaalot*, monta entre li et ses barons.

Lorsque la proposition temporelle suit dans l'incidence une proposition relative, elle comporte le plus souvent un verbe de perception :

112/57 Et messire Gauvains, qui tant le haoit mortelment, *quant il le vit si estonné*, si ne le volt mie atant lessier, etc.

Bref, si je récapitule, je vois qu'à tout prendre, sur un total de quarante-deux, quelque trente-cinq exemples d'incidence une ou multiple comportent une référence à ce qui précède ou participent du moins à la liaison sémantique de phrase à phrase. On ne peut donc nier que, parmi la panoplie de moules phrastiques qui tapissait son atelier, l'auteur de la *Mort Artu* n'ait eu recours à celui-ci pour assurer la continuité sémantique du texte. Mais ce n'est pas tout.

*
* *

Nous avons vu plus haut que l'incidence appartenait à la partie thématique de la nouvelle phrase. Quant à la structure, la liaison consiste donc à reprendre un élément connu comme thème ou du moins dans le thème d'un prédicat nouveau. Ce procédé, très répandu dans la narration en général, engage plus souvent, dans la *Mort Artu*, une autre forme que

l'incidence : l'attaque de phrase en proposition temporelle. Je choisis un exemple au hasard :

48/37 Il descent et vient a la porte, si apele. *Quant li portiers entent qu'il a gent a la porte*, si demande qui il est et que il velt.

Si apele, prédicat ; *Quant li portiers entent*, thème ; *si demande*, prédicat nouveau.

On pourrait imaginer : **Li portiers, si tost comme il entent qu'il a gent a la porte, demande qui il est et que il velt*. J'aimerais montrer en confrontant les deux types que le rôle de l'incidence ne se limite pas à la continuation du sens, mais que son emploi correspond, lorsque l'auteur la préfère à une autre forme de même utilité sémantique, à un caractère fondamental de notre roman et sans doute du roman en prose du moyen âge en général.

Avant d'opposer l'attaque en sujet nominal + incidence à l'attaque en proposition temporelle, je fais la remarque préalable que l'opposition est légitime. On pourrait penser, en effet, que l'incidence après sujet nominal ne s'oppose pas tant à une attaque en proposition temporelle qu'à une proposition temporelle à sujet pronominal suivie d'une proposition principale de sujet nominal : **Quant il entent qu'il a gent a la porte, li portiers demande qui il est et que il velt*. On interpréterait ainsi le type à incidence comme le transfert en tête de phrase du sujet nominal de la proposition principale. Mais cette interprétation serait fautive, car l'auteur de la *Mort Artu* ignore en réalité l'anticipation pronominale du sujet de la proposition principale. Il est donc vrai que ne s'opposent en fait que les deux types que j'ai dits.

Confrontons tout d'abord une incidence relative à une attaque en proposition temporelle :

6/21 Li rois Artus, *qui entent ceste parole*, ne puet pas cuidier que ce soit voirs, *einz* croit veraïement que ce soit mençoige ; *si* respont, etc.

100/31 *Quant messire Gauvains entent ceste parole*, il n'a tant de pooir qu'il responde mot ne que il se tiengne en estant, *einz* li faut touz li cuers ; *si* chiet a terre pasmez.

Remarquons en passant les articulations semblables en *einz* et en *si*, qui attestent bien la constance des formes. Mais c'est le début de phrase qui nous intéresse. La différence y est claire ; même circonstance thématique de part et d'autre, *entent ceste parole*, mais exprimée : en 6/21, à propos du sujet, sous forme prédicative et sans élément circonstanciel ; en 100/31, dans une proposition circonstancielle qui englobe et masque en

quelque sorte le sujet. Dans le premier cas, primauté du sujet, auquel est rapportée la circonstance ; dans le second, primauté de la circonstance, à laquelle est intégré le sujet.

Nous faisons les mêmes observations en comparant l'incidence temporelle à l'attaque en proposition temporelle :

8/1 Quant li rois fu meüz entre lui et ses compaignons por aler au tornoie-ment, il parlerent assez entr'eus de Lancelot et distrent que or ne vendroit il pas a ceste assemblee. Et Lancelos, *si tost comme il sot que li rois estoit meüz* et ceus qui a Wincestre devoient aler, il se leva de son lit, etc.

6/1 Au matin s'en parti Boorz de la cité de Kamaalot entre lui et sa compaignie. *Et quant Agravains sot que Boorz s'en aloit* et li chevalier avec lui et que Lancelos remanoit, si pensa tantost que c'estoit por la reïne, etc.

En 8/1, le sujet, sorti de la circonstance, peut s'opposer en toute franchise au sujet précédent et donner ainsi à l'attaque un caractère très inaugural : « Lancelot, quant à lui, dès qu'il sut que le roi, etc. » En 6/1, le sujet, incorporé à la circonstance, se détache avec moins de vigueur et l'attaque de la phrase prend quelque chose de plus fondu.

Il en va de même lorsque la proposition temporelle, au lieu de placer tel fait précédent dans la connaissance du sujet, reprend un procès sous son aspect achevé :

67/1 Et messire Gauvains, *quant il se fu partiz d'eus*, chevaucha tant qu'il vint a Kamaalot.

25/12 *Et quant li rois se fu partiz de Wincestre*, si chevaucha tant qu'il vint au chastel que l'en apeloit Escalot, etc.

Il apparaît ainsi clairement que l'incidence entre sujet et verbe, qui joue le même rôle sémantique dans la liaison des phrases que la proposition temporelle d'attaque de phrase, constitue pourtant une forme bien différente, une forme qui dégage de la circonstance le sujet pour l'opposer en tête de phrase au sujet précédent.

Plusieurs observations confirment cette interprétation.

Il n'y a pas d'exemple dans la *Mort Artu* d'une proposition incidente de sujet différent de la proposition principale. Ainsi, au lieu de : *Et si tost comme li rois se fu partiz de leanz, la reïne prist un message, etc.* (89/20), on ne rencontre jamais : **Et la reïne, si tost comme li rois se fu partiz de leanz, prist un message.* L'auteur ne détache donc jamais un sujet nominal en tête de phrase en même temps qu'il en incorporerait un autre à la circonstance. C'est bien la preuve que l'incidence sort pour ainsi dire le sujet

d'une circonstance qui le concerne lui et non un autre, pour le mettre en avant-scène et l'opposer au sujet précédent.

Seconde observation : l'incidence suit très rarement un sujet nominal identique à celui de la phrase précédente. Je n'en compte que deux exemples sur un total de quarante-deux. Voici l'un d'eux :

89/48 *Agravains* va maintenant a une fenestre qui ovoit devers le jardin et regarde Lancelot qui venoit moult grant oirre vers la tor. *Agravains*, qui grant compaignie avoit avec lui de chevaliers, les meinne a la fenestre et leur moustre Lancelot et dit, etc.

Rien n'empêche en revanche qu'une proposition temporelle d'attaque de phrase ne reprenne le sujet précédent :

112/43 *Et li rois meïsmes* se fet armer a grant besoing, et tuit li baron, por la grant noise qu'il oient de toutes parz. *Et si tost comme li rois* fu montez entre lui et ceus qui entor lui estoient, il vit que ses paveillons cheï a terre, etc.

La différence tient évidemment au fait que le sujet ne précède la circonstance que pour s'opposer au sujet précédent, ce qu'il ne peut pas faire s'il lui est lui-même identique.

Enfin, le lecteur aura remarqué que dans la plupart des exemples que j'ai produits le sujet nominal était précédé de la conjonction *et* : *Et Lancelos, qui venoit devant trestouz les autres*, etc. (94/20). Je ne compte en fait que cinq exemples d'incidence après un sujet sans conjonction : *Li rois Artus, qui encore estoit apoiez a une fenestre*, etc. (11/1). Or il faut savoir — sans qu'il soit possible de nous y étendre ici davantage — que l'attaque en *et* + sujet nominal est plus dramatique ; la conjonction oppose les personnages, avive la distribution des rôles, anime l'intervention du nouveau sujet. *Et Lancelos* : « Lancelot de son côté, Lancelot quant à lui. » On ne s'étonnera donc pas que le sujet nominal après *et* reprenne rarement le sujet de la phrase précédente ; il le fait exactement dans le 6,7 % des exemples recueillis, alors que la proportion est de 24,1 % pour le sujet nominal d'attaque de phrase sans conjonction.

Ainsi, nos deux dernières observations sont convergentes : l'incidence suit presque toujours un sujet nouveau, qui est le plus souvent précédé de *et*, c'est-à-dire introduit de la façon la plus animée. De plus, le sujet auquel est réservée pareille entrée en scène n'est pas n'importe qui, je ne sais quel écuyer, quel messenger ou quel portier ; excepté dans trois exemples, c'est un des protagonistes du drame, parmi lesquels Lancelot s'impose avec quinze exemples. On peut donc croire qu'en recourant à

l'incidence, l'auteur opposait de façon vivante un acteur à l'acteur précédent et jugeait qu'une proposition temporelle, en prenant le sujet dans la circonstance, aurait quelque peu terni son entrée en scène.

Je disais plus haut que l'incidence entre sujet et verbe répondait à un caractère fondamental de la *Mort Artu* et du roman en prose médiéval en général, et je crois l'avoir maintenant démontré. C'est un caractère fondamental du genre, en effet, que d'opposer de façon dramatique quelques héros, de les suivre dans leurs actes hostiles ou amicaux, dans leurs batailles et dans leurs déplacements, dans leurs émotions et dans leurs réactions, dans leurs paroles, sans accorder grande attention aux comparses, en mesurant surtout avec une extrême parcimonie la place des lieux et des choses : drame sans décor ni accessoires, pas de descriptions ! Aussi les sujets nominaux d'attaque de phrase appartenant au genre inanimé y sont-ils fort rares et ne les voit-on jamais suivis d'une incidence qui, en les isolant, leur donnerait trop d'importance pour ce que l'auteur entend en dire. C'est toujours une personne du drame que l'incidence sépare de son verbe. La conception essentiellement dramatique du roman se reflète et se lit ainsi dans une des formes phrastiques qui constituent sa morphologie.

Jean RYCHNER.